

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Solier moquettiste

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	1/38

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel	5
Liste des activités	6
Vue synoptique de l'emploi-type.....	8
Fiche emploi type	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi	17
Fiche compétences transversales de l'emploi.....	33
Glossaire du REAC	35

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	3/38

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

La révision du Titre Professionnel « Solier Moquettiste » menée en 2016, présentait une configuration de cette spécialité en deux activités types. La version de 2021 présente la même architecture en termes d'activités et fusionne deux compétences dans l'activité "Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol souples de technicité courante", pour répondre à l'analyse du marché.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Dans le cadre de l'analyse du travail, nous avons décidé de vérifier si les activités pour titre de solier moquettiste étaient toujours en adéquation avec les besoins du terrain.

- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol souples de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique.

L'analyse de l'emploi de solier moquettiste et de ses évolutions a été vérifiée à travers :

- Les données statistiques sur l'emploi
 - Rapport économique et social de la branche,
 - Dossier veille emploi formation DGEFP
- Les enquêtes des entreprises, fournisseurs et anciens stagiaires du secteur solier moquettiste.
- Les entretiens réalisés auprès des fabricants et des branches.

Ces enquêtes ont été menées au niveau national auprès de 61 entreprises de différentes tailles.

Les entreprises répondantes appartiennent au code NAF 43.33Z « revêtements de sol ».

L'effectif des entreprises enquêtées se composait de 20 apprentis, de 183 ouvriers de production, de 27 intérimaires et de 34 chefs d'équipes.

Répartition par taille (nombre de salariés) des différentes entreprises ayant répondu à l'enquête :

- 23 entreprises de 1 à 5 salariés.
- 18 entreprises de 5 à 10 salariés.
- 20 entreprises de plus de 10 salariés.

L'exploitation des résultats de l'enquête montre que les entreprises travaillent sur deux champs d'activités.

Répartition des activités dans le métier :

- 38 % en revêtements de sols de technicité courante.
- 62 % en revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique.

Les ouvriers sont polyvalents pour 53 % d'entre eux et les travaux qu'ils réalisent sont à 59 % sur de la rénovation

Le marché le plus important pour les entreprises reste le pavillon, associé aux travaux situés en appartement et immeuble collectif.

Fréquence de mise en œuvre des activités :

- La pose de revêtements de sol de technicité courante est pratiquée à 49 %.
- La pose de revêtements de sol de technicité spécifique est pratiquée à 51 %.

La réalisation de travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique, reste toujours l'activité principale de l'ouvrier solier moquettiste de niveau II.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	5/38

A noter un déclin du marché sur la vente de produit PVC en dalles à la faveur des produits PVC en lames.

Le résultat de l'analyse du travail démontre que le produit solier moquettiste correspond toujours aux attentes du terrain par rapport à l'emploi qualification niveau II et que tous les éléments sont dans le contenu des blocs de compétences.

Liste des activités

Ancien TP : Solier moquettiste

Activités :

- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

Nouveau TP : Solier moquettiste

Activités :

- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	6/38

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.	1	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante
		2	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante
		3	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
		4	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante
2	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique	5	Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles.
		6	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles.
		7	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.
		8	Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	8/38

FICHE EMPLOI TYPE

Solier moquettiste

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le solier moquettiste exécute les travaux courants et spécifiques de pose de revêtements de sol souple à l'intérieur de bâtiments neufs, ou en rénovation, il assure une mise en œuvre des revêtements sur le plan technique et esthétique en utilisant les matériaux suivants :

- primaires et ragréages qui traitent l'ensemble des imperfections des sols ;
- colle acrylique et solvantée qui assure la tenue des revêtements de finition ;
- revêtements de sol PVC homogène et multicouche U3/U4 qui protègent et décorent les différents supports ;
- revêtements de sol linoléum qui conjuguent esthétique et zones à fort trafic ;
- revêtements de sol textile synonymes de confort, d'esthétisme et de chaleur ;
- système douche U4/P3 qui conjugue réglementation, esthétique et performance.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le solier-moquettiste intervient sur les sols et certains murs de bâtiments neufs ou à rénover. Il est autonome dans la réalisation des différentes tâches qui lui sont demandées.

En interne, son principal interlocuteur est le chef d'équipe avec lequel il communique régulièrement et auprès duquel il prend connaissance des consignes. En externe, il peut être sollicité par les occupants, propriétaires ou locataires, pour des questions liées à la réalisation des travaux. De ce fait, sa manière de communiquer peut avoir un impact qualitatif sur l'image de son entreprise. Dans certains cas, il peut être amené à travailler avec des collaborateurs ou être en contact avec un public/clientèle en situation de handicap.

Les positions de travail du solier moquettiste sont variées (à genoux prolongée, debout et accroupie).

Il réalise le débit des matériaux, étale la colle, pose tous types de revêtements souples résilients au sol, ainsi que des concepts douche et des escaliers. Il réalise des soudures horizontales et verticales, fait des relevés en plinthe et pose les accessoires de finitions.

Il doit respecter les règles de sécurité concernant le travail en faible hauteur et peut travailler en simultané avec les corps de métiers lots réalisant les finitions des bâtiments avant la livraison.

Il intervient en zone urbaine ou rurale, dans un rayonnement géographique qui est lié à la taille de l'entreprise. Ceci implique de nombreux déplacements.

Des contraintes techniques d'applications (temps de prise ou de séchage) peuvent l'amener à dépasser son horaire de travail journalier lors des travaux de préparation et de finition.

Au cours de ses activités, le solier-moquettiste contribue au développement durable. Il utilise, applique ou pose des produits issus de l'industrie chimique, en conséquence il doit se préserver de leurs nuisances en portant les équipements de protections individuelles adaptés. Il préserve son environnement de travail en mettant en place les protections nécessaires. Il trie les déchets en fonction de leurs classes et les stocke en vue de leur acheminement vers des centres de traitements.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprises artisanales ;
- Moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition ;
- Entreprises de travail temporaire ;
- Services d'entretien de sociétés et de services publics.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Ouvrier professionnel solier moquettiste.
- Ouvrier professionnel peintre en bâtiment.
- Ouvrier d'entretien du bâtiment.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	9/38

Les entreprises de pisciniste œuvrant dans la pose de liners renforcés sont aussi très intéressées par les compétences que possèdent les titrés sur la pose de revêtements PVC et les soudures à chaud.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.
- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.
- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.
- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.
- Art.R. 4412-94 - Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

CCP 003026 Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol souples de technicité courante du Titre Professionnel Peintre en Bâtiment.

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante
2. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique
Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles.
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles.
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.
Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.

Compétences transversales de l'emploi

Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Organiser ses actions
Respecter des règles et des procédures

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Niveau V (Nomenclature de 1969)

L'emploi de solier moquettiste correspond au niveau II de la convention collective des ouvriers du bâtiment N° 3193 (pour les entreprises de plus de 10 salariés) et N° 3258 (pour les entreprises de moins de 10 salariés).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	10/38

Code(s) NSF :

233s--Exécution des travaux de finition : plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie

Fiche(s) Rome de rattachement

F1609 Pose de revêtements souples

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	11/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel assure des travaux de pose de revêtements de sol souples à l'intérieur des bâtiments en neuf ou en rénovation, en site occupé ou non. Ces travaux ont pour principale finalité d'embellir les sols et les protéger.

Le professionnel pose des revêtements de sols souples courants principalement sur des supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, bois ou dérivés. Les opérations essentielles consistent à :

- installer le chantier dans le respect des normes de sécurité ;
- réaliser les travaux de préparation et d'apprêt des supports ;
- poser des revêtements de sols PVC en dalles et en lames sans obstacle sur des supports préparés ;
- débiter et poser des revêtements de sols en Vinyle Expandé Relief (VER) et PVC en lés sans obstacle sur des supports préparés ;
- poser des revêtements de sols textiles en dalles sans obstacle sur des supports préparés ;
- débiter et poser des revêtements de sols textiles en lés sans obstacle sur des supports préparés ;
- replier et nettoyer le chantier.

L'activité se réalise seul ou en équipe, en fonction du type d'organisation de l'entreprise et de l'importance du chantier et du délai d'exécution.

Le professionnel est responsable de l'organisation et de la réalisation de son travail, mais il peut cependant consulter le compagnon, le chef d'équipe ou l'artisan qui l'encadre, en cas de problème.

Les méthodes de travail sont fonction du type de support et de l'importance du chantier.

Le professionnel doit vérifier la qualité des supports et la compatibilité des colles avec les subjectiles et les revêtements, en consultant l'étiquetage des emballages. Il assure un premier autocontrôle de qualité de ses prestations.

Les normes et les prescriptions des fabricants de revêtement de sols et de colles fournissent les données nécessaires à la mise en œuvre des produits.

Le coût élevé des matériaux entraîne une exigence de qualité et de soin.

Le professionnel participe à la protection de l'environnement et au développement durable par la protection de l'environnement du chantier avant les travaux, le tri sélectif et la gestion des déchets.

Dans le cadre de cette activité, le professionnel exécute le plus souvent des travaux définis par la NF DTU 53.12, qui se caractérisent :

- pour les travaux préparatoires et d'apprêts, par le respect de la planéité générale initiale, la correction des altérations accidentelles et la tolérance de quelques défauts ;
- pour les travaux de pose et selon la famille de revêtement, par la tolérance d'irrégularités de découpe et d'arasement.

Les consignes sont données verbalement par le chef d'entreprise ou le chef d'équipe.

L'évaluation des risques est effectuée par le chef d'entreprise ou le personnel d'encadrement. Un compagnon ou chef d'équipe est chargé de la coordination de l'équipe.

Le professionnel réalise un travail d'exécution, mais il doit être capable de contrôler la recevabilité de ses prestations et de respecter la réglementation liée à la sécurité et à la protection de l'environnement.

Il est en relation étroite avec le responsable du chantier qui lui indique les travaux à effectuer et lui fournit le matériel et les matériaux nécessaires, et avec ses collègues de travail avec qui il réalise la mise en œuvre des matériaux et l'organisation élémentaire du chantier.

Il informe les occupants ou les usagers sur ses activités et de leurs indécences (nuisances ponctuelles). Il peut être amené à prendre en compte les capacités et besoins de collaborateurs ou public/clientèle en situation de handicap et doit s'adapter à ces conditions de travail.

Les horaires de travail peuvent être variables en fonction des contraintes du chantier.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	13/38

Le professionnel doit être attentif aux risques et respecter la réglementation liée au travail en hauteur, aux opérations sur les installations électriques et à la toxicité des produits.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.
- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.
- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.
- Art.R. 4412-94 - Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante

Compétences transversales de l'activité type

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Organiser ses actions

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	14/38

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel exécute les travaux de technicité spécifique de pose de revêtements de sol souple à l'intérieur de locaux neufs, ou en rénovation, il assure une mise en œuvre des revêtements sur le plan technique et esthétique.

Le professionnel poseur de revêtements de sols souples spécifiques réalise des travaux principalement sur des supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, bois ou dérivés. Les opérations essentielles consistent à :

- installer le chantier dans le respect des normes de sécurité ;
- réaliser des travaux de pose de revêtements textile spécifique en lés au sol avec obstacle et sur escalier ;
- réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC homogène et multicouche spécifiques en lés au sol avec obstacle et sur escalier ;
- réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacle et sur escalier ;
- réaliser des travaux de pose de revêtements système douche.

Dans un premier temps, le professionnel prépare son intervention, déplace le mobilier, dépose et évacue les anciens revêtements au sol et sur escalier, approvisionne et distribue les revêtements à poser sur le chantier. Il participe à la réception des supports, prépare et adapte les supports et applique un enduit de ragréage. Dans un deuxième temps, il réalise le débit des matériaux, étale la colle, pose tous types de revêtements de sols et muraux souples de technicité spécifique et sur escaliers. Il pose les accessoires de finitions (plinthes, barres de seuil, butoir de porte). Il trie et évacue les déchets, nettoie ses outils. Durant la réalisation de ses tâches, il assure un autocontrôle permanent.

L'activité s'effectue sur des sols et escaliers, elle s'exerce dans des positions de travail de tous types (position à genoux prolongée, debout et accroupie). Elle se réalise sur des chantiers neufs ou en rénovation, le professionnel intervient souvent seul ou à plusieurs si le chantier est important. L'intervention se fait en présence d'autres entreprises réalisant la finition des bâtiments et sur les chantiers de rénovation réhabilitation souvent en site occupé. Il peut être amené à prendre en compte les capacités et besoins de collaborateurs ou public/clientèle en situation de handicap et doit s'adapter à ces conditions de travail. La tenue de l'activité implique des déplacements (éloignement du lieu de travail, changements de chantiers). Le port des équipements individuels de protection et le respect des règles d'hygiène et de sécurité sont indispensables.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4323-63 - Il est interdit d'utiliser les échelles, escabeaux et marchepieds comme poste de travail. Toutefois, ces équipements peuvent être utilisés en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est faible et qu'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas un caractère répétitif.
- Art.R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.
- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.
- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.
- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.
- Art.R. 4412-94 - Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	15/38

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.

Compétences transversales de l'activité type

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Organiser ses actions

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	16/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes orales et du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques et les risques concernant l'amiante, effectuer l'ensemble des tâches conformément à la NF DTU 53.12, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques. Installer le chantier, préparer des supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, en bois ou dérivé, neufs ou à rénover, arracher les anciens revêtements de sols, gratter les résidus de colle ou décaper les supports. Effectuer les travaux d'apprêts : reboucher des supports, appliquer le primaire et le ragréage. Poser le revêtement de sol PVC en dalles et en lames à coller. Implanter, encoller, poser des revêtements en dalles et en lames sans obstacle. Découper les lames, s'assurer du bon collage en respectant le temps de gommage, de jointoiement et des coupes. Poser le revêtement de sol PVC en lames à clipser. Implanter, poser des revêtements en lames sans obstacle. Découper les lames, s'assurer du bon jointoiement et des coupes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à l'intérieur des constructions neuves en réhabilitation ou en rénovation, parfois occupées pendant la durée des travaux.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le professionnel réalise seul ou en équipe, l'ensemble des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames à clipser et à coller.

Les prescriptions techniques des fabricants définissent l'ensemble des travaux à réaliser en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement et porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI). Il respecte les consignes de sécurité notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il prend en compte la dimension d'éco-efficacité concernant :

- la consommation de ressources, (matière, énergétique, eau),
- la prévention, la gestion, le traitement des déchets,
- la réduction des nuisances (olfactives, sonores).

Le professionnel doit posséder un titre d'habilitation, au niveau BS pour les risques liés à l'électricité et il a des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Critères de performance

La dépose des anciens revêtements de sol est conforme (NF DTU 53.12).

Le support est correctement poncé et dépoussiéré.

L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).

Le choix du type de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser.

L'implantation, le calepinage du revêtement en dalle ou en lame sont conformes (NF DTU 53.12).

L'alignement et le jointoiement des dalles ou des lames posées sont conformes (NF DTU 53.12).

Les coupes sont supérieures ou égales à une demi-dalle ou demi-lame.

Le sens de pose des dalles est conforme à la notice du fabricant.

Le jeu périphérique nécessaire est recevable pour la pose du revêtement en lame clipsé.

L'ajustage des dalles aux plinthes est conforme.

La découpe à mi-feuillure de l'huissier de la porte est conforme.

La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol en PVC.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	17/38

Démonter des appareillages électriques (prise, interrupteurs) en toute sécurité.
Déposer, des revêtements de sol PVC en dalles et en lames.
Préparer des supports pour la pose revêtements de sol PVC en dalles et en lames .
Apprêter des supports pour la pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames .
Poser des revêtements de sol PVC en dalles et en lames.
Replier un chantier de revêtements de sol PVC en dalles et en lames.
Remonter des appareillages électriques (prise, interrupteurs) en toute sécurité.

Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques.
Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol en dalles et en lames.
Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.
Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, collègues de travail, responsable).
Appliquer les consignes rigoureusement.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.
Informers les occupants de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des colles.
Prendre en compte les contraintes des occupants.
Collaborer avec des personnes en situation de handicap.
Prendre en compte le handicap d'une personne dans une situation de travail.

Connaissance de la réglementation liée au port des EPI.
Connaissance des pathologies des supports.
Connaissance de l'appellation des matériels et des matériaux d'un chantier de pose de revêtements de sol en dalles et en lames.
Connaissance des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissance des familles de colles et des revêtements de sols
Connaissance des familles des primaires de sols est des ragréages.
Connaissance de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissance des règles, techniques et les méthodes permettant les interventions du peintre en bâtiment.
Connaissance des méthodes d'implantation des dalles et des lames en PVC.
Connaissance des méthodes de calepinage des dalles et des lames en PVC.
Connaissance des méthodes de découpe des dalles et des lames en PVC.
Connaissance des différentes techniques d'encollage.
Connaissance de méthode de clipsage des lames en PVC.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	18/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lès sans obstacle de technicité courante

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes orales et du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques et les risques concernant l'amiante niveau 4, effectuer l'ensemble des tâches conformément à la NF DTU 53.12, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques. Installer le chantier, préparer les supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, en bois ou dérivé, neufs ou à rénover. Arracher les anciens revêtements de sols, gratter les résidus de colle ou décaper les supports. Effectuer les travaux d'apprêts : reboucher les supports, appliquer le primaire et le ragréage. Implanter, débiter, encoller, poser des revêtements VER et PVC en lès sans obstacle, araser en s'assurant du bon collage sans cloquage et en respectant le temps de gommage et des coupes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à l'intérieur des constructions neuves en réhabilitation ou en rénovation, parfois occupées pendant la durée des travaux.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le professionnel réalise seul ou en équipe, l'ensemble des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lès.

Les prescriptions techniques des fabricants définissent l'ensemble des travaux à réaliser en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement et porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI). Il respecte les consignes de sécurité notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il prend en compte la dimension d'éco-efficacité concernant :

- la consommation de ressources, (matière, énergétique, eau),
- la prévention, la gestion, le traitement des déchets,
- la réduction des nuisances (olfactives, sonores).

Le professionnel doit posséder un titre d'habilitation, au niveau BS pour les risques liés à l'électricité et il a des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Critères de performance

Le grattage des résidus de colle est conforme (NF DTU 53.12).

Le rebouchage et le traitement des imperfections du support sont conformes (NF DTU 53.12).

L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).

L'application de l'enduit de ragréage est conforme (NF DTU 53.12).

Le support est convenablement poncé et dépoussiéré.

L'encollage du sol et le temps de gommage sont respectés.

Le débit est fait en limitant les pertes et l'implantation du revêtement est conforme.

Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12).

Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes.

La découpe à mi-feuillure de l'huissier de la porte est conforme (NF DTU 53.12).

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol.

Démonter des appareillages électriques (prises, interrupteurs) en toute sécurité.

Déposer, des revêtements de sol en VER et des PVC en lès.

Préparer des supports pour la pose revêtements de sol en VER et des PVC en lès.

Apprêter des supports pour la pose de revêtements de sol et en VER et des PVC en lès.

Débiter et poser des revêtements de sol en VER et des PVC en lès.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	19/38

Replier un chantier de revêtement de sol en VER et des PVC en lès.
Remonter des appareillages électriques (prises, interrupteurs) en toute sécurité.

Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et les interfaces techniques.

Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol en VER et des PVC en lès.

Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.

Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, collègues de travail, responsable).

Appliquer les consignes rigoureusement.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.

Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Informers les occupants de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des colles.

Travailler en site occupé.

Collaborer avec des personnes en situation de handicap.

Prendre en compte le handicap d'une personne dans une situation de travail.

Connaissance de la réglementation liée au port des EPI.

Connaissance des qualités de finition (NF DTU).

Connaissance des pathologies des supports.

Connaissance de l'appellation des matériels et des matériaux d'un chantier de pose de revêtements de sol VER et PVC en lès.

Connaissance des conditions de stockage des matériels et matériaux.

Connaissance des familles de colles et des revêtements de sols.

Connaissance des familles des primaires de sols est des ragréages.

Connaissance de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

Connaissance des règles, techniques et les méthodes permettant les interventions du peintre en bâtiment.

Connaissance des méthodes d'implantation des revêtements VER et PVC en lès.

Connaissance des méthodes de calepinage des revêtements VER et PVC en lès.

Connaissance des méthodes de découpe des VER et PVC en lès.

Connaissance des différentes techniques d'encollage.

Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	20/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes orales et du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques et les risques concernant l'amiante niveau 4, effectuer l'ensemble des tâches conformément à la NF DTU 53.12, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques. Installer le chantier, préparer les supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, en bois ou dérivé, neufs ou à rénover. Arracher les anciens revêtements de sols, gratter les résidus de colle ou décaper les supports. Effectuer les travaux d'apprêts : reboucher les supports, appliquer le primaire et le ragréage. Implanter, débiter, encoller, poser les revêtements textiles en dalles sans obstacle. Araser, s'assurer du bon collage sans cloquage, respecter le temps de gommage, de jointoiement des coupes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à l'intérieur des constructions neuves en réhabilitation ou en rénovation, parfois occupées pendant la durée des travaux.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le professionnel réalise seul ou en équipe, l'ensemble des travaux de pose de revêtements de sol textiles en lames.

Les prescriptions techniques des fabricants définissent l'ensemble des travaux à réaliser en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement et porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI). Il respecte les consignes de sécurité notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il prend en compte la dimension d'éco-efficacité concernant :

- la consommation de ressources, (matière, énergétique, eau),
- la prévention, la gestion, le traitement des déchets,
- la réduction des nuisances (olfactives, sonores).

Le professionnel doit posséder un titre d'habilitation, au niveau BS pour les risques liés à l'électricité et il a des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Critères de performance

L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).

Le choix du type de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser.

L'implantation, le calepinage du revêtement en dalles sont conformes (NF DTU 53.12).

L'encollage du sol est conforme (NF DTU 53.12).

L'alignement et le jointoiement des dalles posées sont conformes (NF DTU 53.12).

Les coupes sont supérieures ou égales à une demi-dalle.

Le sens de pose des dalles est conforme à la notice du fabricant.

L'ajustage des dalles aux plinthes est conforme.

La découpe à mi-feuillure de l'huissier de la porte est conforme.

Les matériaux, matériels, déchets sont évacués et l'environnement est remis en état.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Démonter des appareillages électriques en toute sécurité

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol.

Déposer des revêtements de sol textiles en dalles.

Préparer des supports pour la pose revêtements de sol textiles en dalles.

Apprêter des supports pour la pose de revêtements de sol textiles en dalles.

Poser des revêtements de sol textiles en dalles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	21/38

Replier un chantier de revêtements de sol textiles en dalles.
Remonter des appareillages électriques (prises, interrupteurs) en toute sécurité.
Informers les occupants de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application de revêtements de sol textiles en dalles.

Préparer, organiser les interventions du peintre en bâtiment en intégrant les principes du développement durable.

Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements textiles en dalles.
Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.
Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, collègues de travail, responsable).
Appliquer les consignes rigoureusement.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.

Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Prendre en compte les contraintes des occupants.

Collaborer avec des personnes en situation de handicap.

Prendre en compte le handicap d'une personne dans une situation de travail.

Connaissance des pathologies des supports.

Connaissance de l'appellation des matériels et des matériaux d'un chantier de pose de revêtements de sol textiles en dalles.

Connaissance des familles de colles et des revêtements de sols.

Connaissance des familles des primaires de sols est des ragréages.

Connaissance de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

Connaissance des règles, techniques et les méthodes permettant les interventions du peintre en bâtiment.

Connaissance des méthodes d'implantation des revêtements textiles en dalles.

Connaissance des méthodes de calepinage des revêtements textiles en dalles.

Connaissance des méthodes de découpe des revêtements textiles en dalles.

Connaissance des différentes techniques d'encollage (adhésif et serrage).

Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	22/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes orales et du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques et les risques concernant l'amiante niveau 4, effectuer l'ensemble des tâches conformément à la NF DTU 53.12, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques. Installer le chantier, préparer les supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, en bois ou dérivé, neufs ou à rénover. Arracher les anciens revêtements de sols, grattage des résidus de colle ou décapage des supports ; effectuer les travaux d'apprêts : rebouchage des supports, application de primaire et de ragréage. Implanter, débiter, encoller, poser des revêtements textiles en lés sans obstacle, araser en s'assurant du bon collage sans cloquage en respectant le temps de gommage, de jointoiement et des coupes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à l'intérieur des constructions neuves en réhabilitation ou en rénovation, parfois occupées pendant la durée des travaux.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le professionnel réalise seul ou en équipe, l'ensemble des travaux de pose de revêtements de sol textiles en lés.

Les prescriptions techniques des fabricants définissent l'ensemble des travaux à réaliser en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement et porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI). Il respecte les consignes de sécurité notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il prend en compte la dimension d'éco-efficacité concernant :

- la consommation de ressources, (matière, énergétique, eau),
- la prévention, la gestion, le traitement des déchets,
- la réduction des nuisances (olfactives, sonores).

Le professionnel doit posséder un titre d'habilitation, au niveau BS pour les risques liés à l'électricité et il a des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Critères de performance

La dépose des anciens revêtements de sol est conforme (NF DTU 53.12).

L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).

L'application de l'enduit de ragréage est conforme (NF DTU 53.12).

L'encollage du sol et le temps de gommage sont respectés.

Le débit est fait en limitant les pertes, et l'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12).

Le sens du couchage de pose est identifié.

Le marouflage est conforme.

Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes.

La découpe à mi-feuillure de l'huissier de la porte est conforme.

La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol.

Démonter des appareillages électriques (prise, interrupteur) en toute sécurité.

Déposer des revêtements de sol textiles aiguilletés, velours.

Préparer des supports pour la pose revêtements de sol textiles en lés.

Apprêter des supports pour la pose de revêtements de sol textiles en lés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	23/38

Débiter et poser des revêtements de sol textiles aiguilletés, velours en lés.
Replier un chantier de revêtements de sol textiles aiguilletés, velours en lés.
Remonter des appareillages électriques (prises, interrupteurs) en toute sécurité.
Informers les occupants de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux avant/pendant et après la pose de revêtements de sol textiles aiguilletés, velours en lés.

Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques.
Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés.
Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.
Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, collègues de travail, responsable).
Appliquer les consignes rigoureusement.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.
Prendre en compte les contraintes des occupants.
Collaborer avec des personnes en situation de handicap.
Prendre en compte le handicap d'une personne dans une situation de travail.

Connaissance des pathologies des supports.
Connaissance du port des charges et du déplacement des mobiliers.
Connaissance de l'appellation des matériels et des matériaux d'un chantier de pose de revêtements de sol textiles aiguilletés, velours en lés.
Connaissance des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissance des familles de colles et des revêtements de sols.
Connaissance des familles des primaires de sols est des ragréages.
Connaissance de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissance des règles et les techniques pour déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol textiles aiguilletés, velours en lés.
Connaissance des méthodes d'implantation des revêtements de sol textiles aiguilletés, velours en lés.
Connaissance des méthodes de calepinage des revêtements de sol textiles aiguilletés, velours en lés.
Connaissance des méthodes de découpe des revêtements textiles en lés.
Connaissance des différentes techniques d'encollage.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	24/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes orales et du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques et les risques concernant l'amiante, effectuer l'ensemble des tâches conformément à la NF DTU 53.12, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques. Installer le chantier, préparer les supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, en bois ou dérivé, neufs ou à rénover. Arracher les anciens revêtements de sols, grattage des résidus de colle ou décapage des supports; effectuer les travaux d'apprêts : rebouchage des supports, application de primaire et de ragréage.

La pose du revêtement textile spécifique en lés type tufté, floqué au sol avec obstacles consiste à implanter, débiter, encoller, araser en s'assurant du bon collage sans cloquage en respectant le temps de gommage, de jointoiement et des coupes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à l'intérieur des constructions neuves, en réhabilitation ou en rénovation, parfois occupées pendant la durée des travaux.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le professionnel réalise seul ou en équipe l'ensemble des travaux de pose de revêtements de sol textile en lés.

Les prescriptions techniques des fabricants définissent l'ensemble des travaux à réaliser en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement et porte les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Il respecte les consignes de sécurité notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il prend en compte la dimension d'éco-efficacité concernant :

- la consommation de ressources (matière, énergétique, eau) ;
- la prévention, la gestion, le traitement des déchets ;
- la réduction des nuisances (olfactives, sonores).

Le professionnel doit posséder un titre d'habilitation, au niveau BS pour les risques liés à l'électricité et il a des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Critères de performance

La dépose des anciens revêtements de sol est conforme (NF DTU 53.12).

L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).

La réalisation de la mise en œuvre de l'enduit de ragréage est conforme (NF DTU 53.12).

L'implantation du revêtement en lés est conforme (NF DTU 53.12).

L'encollage du sol est conforme (NF DTU 53.12).

Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12).

Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes.

Les arasements autour des obstacles sont conformes.

La découpe à mi-feuillure de l'huissier de la porte est conforme (NF DTU 53.12).

La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol.

Déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol textile spécifique en lés au sol avec obstacles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	25/38

Débiter et poser des revêtements de textile spécifique en lés au sol avec obstacles.
Replier un chantier de revêtement de sol PVC textile spécifique en lés au sol avec obstacles.
Démonter et remonter des appareillages électriques (prises, convecteurs électriques, interrupteurs) en toute sécurité.
Raser autour d'un ou plusieurs obstacles.
Découper à mi-feuillure.

Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.
Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, collègues de travail, responsable).
Appliquer les consignes rigoureusement.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.
Prendre en compte les contraintes des occupants.
Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques.
Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol textile spécifique en lés au sol avec obstacles.
Collaborer avec des personnes en situation de handicap.
Prendre en compte le handicap d'une personne dans une situation de travail.

Connaissance des appellations des matériels et des matériaux pour la pose du revêtement textile spécifique en lés au sol avec obstacles.
Connaissance des familles de colles et des revêtements de sols.
Connaissance des différentes techniques d'encollage (simple et double).
Savoir identifier les produits
Connaissance des pathologies des supports.
Connaissance du port des charges et du déplacement des mobiliers.
Connaissance de l'appellation des matériels et des matériaux d'un chantier de pose de revêtements de sol textile spécifique en lés au sol avec obstacles.
Connaissance des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissance des familles de colles et des revêtements de sols.
Connaissance des familles des primaires de sols est des ragréages.
Connaissance de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissance des règles et les techniques pour déposer, préparer, apprêter et poser du revêtement de sol textile spécifique en lés au sol avec obstacles.
Connaissance des méthodes d'implantation des revêtements de sol textile spécifique en lés au sol avec obstacles.
Connaissance des méthodes de calepinage des revêtements de sol textile spécifique en lés au sol avec obstacles.
Connaissance des méthodes de découpe des revêtements textiles en lés et d'arrasement autour d'un obstacle.
Connaissance des différentes techniques d'encollage (simple et double).
Connaissance et respect du temps de gommage.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	26/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes orales et du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques et les risques concernant l'amiante, effectuer l'ensemble des tâches conformément à la NF DTU 53.12, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques. Installer le chantier, préparer les supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, en bois ou dérivé, neufs ou à rénover. Arracher les anciens revêtements de sols, grattage des résidus de colle ou décapage des supports; effectuer les travaux d'apprêts : rebouchage des supports, application de primaire et de ragréage.

La pose de revêtements PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifique en lés au sol avec obstacles et sur escalier consiste à implanter, débiter, encoller, araser en s'assurant du bon collage sans cloquage en respectant le temps de gommage, de jointoiement et des coupes et des soudures à chaud.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à l'intérieur des constructions neuves, en réhabilitation ou en rénovation, parfois occupées pendant la durée des travaux.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le professionnel réalise seul ou en équipe l'ensemble des travaux de pose de revêtements de sol PVC, caoutchouc homogène et multicouche spécifique.

Les prescriptions techniques des fabricants définissent l'ensemble des travaux à réaliser en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement et porte les Équipements de Protection Individuelle (EPI) Il respecte les consignes de sécurité notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il prend en compte la dimension d'éco-efficacité concernant :

- la consommation de ressources (matière, énergétique, eau) ;
- la prévention, la gestion, le traitement des déchets ;
- la réduction des nuisances (olfactives, sonores).

Le professionnel doit posséder un titre d'habilitation, au niveau BS pour les risques liés à l'électricité et il a des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Critères de performance

L'implantation du revêtement correspond au projet.

Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12).

La réalisation des arasements autour des obstacles est conforme.

La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12).

Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes.

La réalisation de la découpe à mi-feuillure de l'huissierie de la porte est conforme (NF DTU 53.12).

La réalisation de soudure à chaud est conforme.

La pose du nez de marche est conforme (NF DTU 53.12).

La réalisation des arasements sur l'escalier est conforme.

La découpe à mi-feuillure de l'huissierie de la porte est conforme (NF DTU 53.12).

La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	27/38

Déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements PVC et caoutchouc homogènes et multicouches spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles et sur escalier.
Débiter et poser des revêtements PVC et caoutchouc homogènes et multicouches spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles et sur escalier.
Replier un chantier de revêtements PVC et caoutchouc homogènes et multicouches spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles et sur escalier.
Débiter et poser un nez de marche.
Démonter et remonter des appareillages électriques (prises, convecteurs électriques interrupteurs) en toute sécurité.
Implanter des revêtements PVC et caoutchouc homogènes et multicouches spécifiques en lés au sol avec obstacles et sur escalier.
Réaliser des remontées de plinthes sur des revêtements PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles et sur escalier.

Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.
Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, collègues de travail, responsable).
Appliquer les consignes rigoureusement.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.
Prendre en compte les contraintes des occupants.
Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques.
Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements PVC et caoutchouc homogènes et multicouches spécifiques en lés au sol avec obstacles et sur escalier.
Collaborer avec des personnes en situation de handicap.
Prendre en compte le handicap d'une personne dans une situation de travail.

Connaître les règles et les techniques pour déposer, préparer, apprêter et poser du revêtement PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifique U3/U4 en lés au sol avec obstacles et sur escalier.
Connaître la technique de découpe des revêtements U3/U4 PVC et caoutchouc homogènes et multicouches spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles et sur escalier.
Connaître les différents types de soudures pour des revêtements PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles et sur escalier.
Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	28/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes orales et du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques et les risques concernant l'amiante, effectuer l'ensemble des tâches conformément à la NF DTU 53.12, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques. Installer le chantier, préparer les supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium, en bois ou dérivé, neufs ou à rénover. Arracher les anciens revêtements de sols, grattage des résidus de colle ou décapage des supports; effectuer les travaux d'apprêts : rebouchage des supports, application de primaire et de ragréage.

La pose de revêtements spécifiques en linoléum en lés au sol avec obstacles et sur escalier consiste à implanter, débiter, encoller, araser en s'assurant du bon collage sans cloquage en respectant le temps de gommage, de jointoiement, des coupes et des soudures à chaud.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La réalisation des travaux de pose de revêtement de sol type linoléum s'effectue dans des locaux recevant du public, aux circulations grand trafic, lycées, hôpitaux dans différents bâtiments neufs, ou à rénover, parfois occupées pendant la durée des travaux, au sol ou sur escalier.

La mise en œuvre de revêtements au sol demande de supporter une position à genoux prolongée dans les conditions habituelles de chantier sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le professionnel réalise seul ou en équipe l'ensemble des travaux de pose de revêtements de sol type linoléum en lés.

Les prescriptions techniques des fabricants définissent l'ensemble des travaux à réaliser en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement et porte les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Il respecte les consignes de sécurité notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il prend en compte la dimension d'éco-efficacité concernant :

- la consommation de ressources (matière, énergétique, eau) ;
- la prévention, la gestion, le traitement des déchets ;
- la réduction des nuisances (olfactives, sonores).

Le professionnel doit posséder un titre d'habilitation, au niveau BS pour les risques liés à l'électricité et il a des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Critères de performance

L'encollage du sol et le temps ouvert sont respectés.

Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12).

L'alignement des lés, l'espacement sont conformes aux normes et recevables.

La réalisation des arasements autour des obstacles est conforme.

La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12).

La réalisation de soudure à chaud est recevable et conforme (NF DTU 53.12).

La pose du nez de marche est conforme (NF DTU.53.12).

La réalisation des arasements sur l'escalier est conforme.

La découpe à mi-feuillure de l'huissier de la porte est conforme (NF DTU 53.12).

La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	29/38

Déposer, préparer et apprêter des revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.
 Traiter les imperfections des surfaces, les fissures et poser les profils des joints de dilatation.
 Manipuler les lés.
 Poser des revêtements spécifiques sur un lit de colle.
 Réaliser le marouflage du linoléum.
 Réaliser le trusquinage.
 Réaliser la confection et le traitement des joints.
 Réaliser les soudures à chaud.
 Réaliser les relevés, remontés de plinthes en linoléum.
 Réaliser le débit, la pose d'un nez de marche.
 Réaliser la pose de revêtement spécifique sur escalier.
 Poser les accessoires de finitions (barre de seuil, arrêt de porte, plinthes rapportées).
 Démonter et remonter des appareillages électriques (prises, convecteurs électriques. interrupteurs) en toute sécurité.
 Replier le chantier.

Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.
 Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, collègues de travail, responsable).
 Appliquer les consignes rigoureusement.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.
 Prendre en compte les contraintes des occupants.
 Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques.
 Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol en linoléum en lés avec obstacles et sur escalier.
 Collaborer avec des personnes en situation de handicap.
 Prendre en compte le handicap d'une personne dans une situation de travail.

Connaissance de la réglementation applicable en situation de sol contenant de l'amiante.
 Connaissance des règles et méthodes pour traiter les imperfections des surfaces et les fissures.
 Connaissance des interfaces techniques avec les autres corps d'état.
 Connaissance d'implantation des lés.
 Connaissance des différentes techniques d'encollage.
 Connaissance des différents types de revêtements en linoléum.
 Connaissance des différents outils de pose des revêtements.
 Connaissance sur les confections et le traitement des joints.
 Connaissance de la réalisation des soudures à chaud.
 Connaissance de la pose des marches en linoléum.
 Connaissance des différents accessoires associés à la pose des revêtements de sol.
 Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	30/38

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir de consignes orales et du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques et les risques concernant l'amiante, effectuer l'ensemble des tâches conformément à la NF DTU 53.12, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques sur un support neuf ou à rénover, horizontal et vertical. Installer le chantier, préparer les supports à base de liants hydrauliques ou de sulfate de calcium. Arracher les anciens revêtements de sols, grattage des résidus de colle ou décapage des supports; effectuer les travaux d'apprêts : rebouchage des supports, application de primaire et de ragréage.

La pose de revêtements spécifiques en PVC homogènes système douche réservés aux pièces humides consiste à implanter, débiter, encoller, calfater, araser en s'assurant du bon collage sans cloquage en respectant le temps de gommage, de jointoiement, des coupes, des soudures à chaud et de l'étanchéité. Obtenir une surface horizontale et verticale finie avec une pose conforme au cahier des charges, aux règles techniques et esthétiques.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La réalisation des travaux de pose de revêtement système douche horizontale et verticale réservés aux locaux pièces humides s'effectue dans des locaux recevant du public, aux circulations grand trafic, lycées, hôpitaux dans différents bâtiments neufs, ou à rénover, parfois occupés pendant la durée des travaux, au sol et mural.

La mise en œuvre de revêtements au sol demande de supporter une position à genoux prolongée dans les conditions habituelles de chantier sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le professionnel réalise seul ou en équipe l'ensemble des travaux de pose de revêtements de type système douche en lés.

Les prescriptions techniques des fabricants définissent l'ensemble des travaux à réaliser en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement et porte les Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Il respecte les consignes de sécurité notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il prend en compte la dimension d'éco-efficacité concernant :

- la consommation de ressources (matière, énergétique, eau) ;
- la prévention, la gestion, le traitement des déchets ;
- la réduction des nuisances (olfactives, sonores).

Le professionnel doit posséder un titre d'habilitation, au niveau BS pour les risques liés à l'électricité et il a des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Pour la mise en œuvre du revêtement en vertical, le travail en faible hauteur demande d'exécuter la pose sur une plateforme individuelle légère (PIRL), dans les conditions habituelles de chantier en respectant les consignes de sécurité.

Critères de performance

La pose des revêtements horizontaux

Le choix du type d'enduit de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser.

La pose d'un siphon est conforme à l'attendu.

L'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12).

La jonction des revêtements posés est conforme.

La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12).

La pose de profilé et d'appuis est conforme (NF DTU 53.12).

La réalisation des découpes est conforme.

La réalisation des soudures est conforme.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	31/38

Les revêtements posés sont étanches.

La pose des revêtements verticaux

Le choix du type de l'enduit est en rapport avec le support et le revêtement à poser.

L'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12).

La jonction des revêtements posés est conforme (NF DTU 53.12).

Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12).

La réalisation des découpes est conforme.

La réalisation des soudures est conforme.

Les revêtements posés sont étanches.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol/mur.

Démonter des appareillages électriques (prises, convecteurs électriques, interrupteurs) en toute sécurité.

Déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements système douche

Débiter et poser de revêtements système douche

Remonter des appareillages électriques (prises, convecteurs électriques, interrupteurs) en toute sécurité.

Replier un chantier de revêtements système douche

Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.

Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, collègues de travail, responsable).

Appliquer les consignes rigoureusement.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.

Prendre en compte les contraintes des occupants.

Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques.

Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements système douche spécifiques en lés de sol/mur.

Collaborer avec des personnes en situation de handicap.

Prendre en compte le handicap d'une personne dans une situation de travail.

Connaissance de la réglementation concernant la réception des supports avant mise en œuvre du ragréage.

Connaissance des interfaces techniques avec les autres corps d'état.

Connaissance des règles et méthodes pour traiter les imperfections des surfaces et les fissures.

Connaissance des différents types de produits de ragréage et d'enduit mural à utiliser ; et leur méthode de préparation et d'application.

Connaissance sur l'étanchéité du système sol/mur.

Connaissance sur les techniques de soudure horizontale et verticale.

Savoir poser un siphon.

Connaissance de la mise en œuvre de cordon de soudure.

Savoir implanter des revêtements système douche verticale.

Connaître les différentes techniques d'encollage.

Connaissance des différents outils de pose des revêtements.

Connaissance des principales catégories de handicap.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	32/38

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Lors d'activités professionnelles, les tâches sont souvent effectuées avec d'autres ouvriers dans le but d'atteindre des objectifs communs, sous la responsabilité du chef d'équipe ou de l'artisan.

Le solier-moquettiste travaille en équipe lors de la manutention et du stockage des matériaux, de la mise en place des équipements de sécurité et de l'exécution de travaux spécifiques.

Il communique avec les autres membres de l'équipe sur les organisations, la répartition des rôles et les modes opératoires. Il sollicite ponctuellement leur collaboration pour la réalisation de certains ouvrages.

Critères de performance

La réalisation des tâches est parfaitement coordonnée et effectuée en toute sécurité.

La communication orale est claire et compréhensible.

Les consignes sont appliquées.

Organiser ses actions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin d'atteindre les objectifs du chantier, le professionnel applique strictement les modes opératoires préconisés par les fabricants et fournisseurs en tenant compte des consignes transmises par responsable du chantier.

Il applique les consignes de mise en œuvre et de sécurité associées à tous les matériaux et matériels qu'il utilise. Il respecte l'ordre des tâches du travail en faible hauteur notifiées dans la notice de montage sur une plateforme individuelle légère (PIRL). Dans les conditions habituelles de chantier, en respectant les consignes de sécurité et les spécificités d'exécution notifiées dans la NF DTU 53.12 et les avis techniques.

Critères de performance

L'ordre de montage de la notice technique de la plateforme individuelle légère (PIRL) est respecté.

La chronologie de réalisation des tâches est logique.

Les préconisations de mise en œuvre des matériaux sont respectées.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel applique les règles d'hygiène, sécurité et de protection de la santé au travail lors de toutes les phases du chantier. Il participe à la mise en place et au maintien des protections collectives.

Il porte les équipements de protection individuelle en relation avec les tâches qu'il exécute. Il respecte les consignes d'utilisation des produits et solvants prescrites par les fabricants. Il applique les procédures de tri et de stockage des déchets de chantier mis en place par l'entreprise.

Critères de performance

Le port des équipements de protection individuelle est connu et maîtrisé.

Les manutentions de matériel et de matériaux sont correctement exécutées.

Les préconisations d'emploi des matériaux sont connues et maîtrisées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	33/38

Le tri et le stockage des déchets sont correctement exécutés.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	34/38

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	35/38

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
SOLMO	REAC	TP-00061	08	15/02/2022	15/02/2022	36/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Solier moquettiste

Niveau 3

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	1/32

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Solier moquettiste

Sigle du titre professionnel : SOLMO

Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 233s - Exécution des travaux de finition : plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie-

Code(s) ROME : F1609

Formacode : 22442

Date de l'arrêté : 03/02/2022

Date de parution au JO de l'arrêté : 10/02/2022

Date d'effet de l'arrêté : 18/08/2022

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	3/32

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	4/32

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel SOLMO

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.	15 h 00 min	Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> • l'application d'un ragréage dont une partie est non revêtue ; • la pose d'un revêtement de sol PVC en dalles ou en lames ; • la pose d'un revêtement de sol textile aiguilleté ou velours en lés ; • la pose d'un revêtement textile spécifique tufté, floqué en lés avec obstacles et la confection d'un joint ; • la pose d'un revêtement de sol PVC ou caoutchouc U3/U4 homogène ou multicouche spécifique avec obstacles et la confection d'un joint avec réalisation d'une soudure à chaud ; • la pose en escalier sur deux marches d'un revêtement de sol PVC ou caoutchouc U3/U4 homogène et multicouche spécifique avec pose d'un nez de marche ; • la pose d'un revêtement de sol linoléum avec obstacles et la confection d'un joint avec réalisation d'une soudure à chaud.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.	00 h 40 min	Questionnaire sous la forme de QCM
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	5/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (10 minutes)
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	16 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultané en présence d'un surveillant.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	6/32

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.					
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante	<p>La dépose des anciens revêtements de sol est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le support est correctement poncé et dépoussiéré.</p> <p>L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le choix du type de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser.</p> <p>L'implantation, le calepinage du revêtement en dalle ou en lame sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>L'alignement et le jointoiement des dalles ou des lames posées sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>Les coupes sont supérieures ou égales à une demi-dalle ou demi-lame.</p> <p>Le sens de pose des dalles est conforme à la notice du fabricant.</p> <p>Le jeu périphérique nécessaire est recevable pour la pose du revêtement en lame clipsé.</p> <p>L'ajustage des dalles aux plinthes est conforme.</p> <p>La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme.</p> <p>La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	7/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante	<p>Le grattage des résidus de colle est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le rebouchage et le traitement des imperfections du support sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>L'application de l'enduit de ragréage est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le support est convenablement poncé et dépoussiéré.</p> <p>L'encollage du sol et le temps de gommage sont respectés.</p> <p>Le débit est fait en limitant les pertes et l'implantation du revêtement est conforme.</p> <p>Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes.</p> <p>La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12).</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante	<p>L'application du primaire est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>Le choix du type de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser.</p> <p>L'implantation, le calepinage du revêtement en dalles sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>L'encollage du sol est conforme (NF DTU 53.12).</p> <p>L'alignement et le jointoiment des dalles posées sont conformes (NF DTU 53.12).</p> <p>Les coupes sont supérieures ou égales à une demi-dalle.</p> <p>Le sens de pose des dalles est conforme à la notice du fabricant.</p> <p>L'ajustage des dalles aux plinthes est conforme.</p> <p>La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme.</p> <p>Les matériaux, matériels, déchets sont évacués et l'environnement est remis en état.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	8/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante	<p>L'encollage du sol et le temps de gommage sont respectés. Le débit est fait en limitant les pertes, et l'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12). Le sens du couchage de pose est identifié. Le marouflage est conforme. Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes. La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme. La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique					
Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles.	<p>L'implantation du revêtement en lés est conforme (NF DTU 53.12). L'encollage du sol est conforme (NF DTU 53.12). Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12). Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes. Les arasements autour des obstacles sont conformes. La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12). La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles.	<p>L'implantation du revêtement correspond au projet. Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation des arasements autour des obstacles est conforme. La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12). Les arasements en périphérie des plinthes sont conformes. La réalisation de la découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation de soudure à chaud est conforme. La pose du nez de marche est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation des arasements sur l'escalier est conforme. La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12). La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	9/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.	<p>L'encollage du sol et le temps ouvert sont respectés. Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12). L'alignement des lés, l'espacement sont conformes aux normes et recevables. La réalisation des arasements autour des obstacles est conforme. La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation de soudure à chaud est recevable et conforme (NF DTU 53.12). La pose du nez de marche est conforme (NF DTU.53.12). La réalisation des arasements sur l'escalier est conforme. La découpe à mi-feuillure de l'hubriserie de la porte est conforme (NF DTU 53.12). La pose de barre de seuil est conforme (NF DTU 53.12).</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	10/32

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.	<p>La pose des revêtements horizontaux</p> <p>Le choix du type d'enduit de ragréage est en rapport avec le support et le revêtement à poser. La pose d'un siphon est conforme à l'attendu. L'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12). La jonction des revêtements posés est conforme. La réalisation des remontées de plinthes est conforme (NF DTU 53.12). La pose de profilé et d'appuis est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation des découpes est conforme. La réalisation des soudures est conforme. Les revêtements posés sont étanches.</p> <p>La pose des revêtements verticaux</p> <p>Le choix du type de l'enduit est en rapport avec le support et le revêtement à poser. L'implantation du revêtement est conforme (NF DTU 53.12). La jonction des revêtements posés est conforme (NF DTU 53.12). Le marouflage est conforme (NF DTU 53.12). La réalisation des découpes est conforme. La réalisation des soudures est conforme. Les revêtements posés sont étanches.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	11/32

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.
Organiser ses actions	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante
	Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.
Respecter des règles et des procédures	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante
	Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre SOLMO

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 20 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel et évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

L'entretien final est conduit une fois toutes les évaluations réalisées.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	12/32

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Solier moquettiste

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	13/32

CCP

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante	04 h 15 min	Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle consiste en : <ul style="list-style-type: none"> ● l'application d'un ragréage non revêtu ; ● la pose d'un revêtement de sol PVC en dalles ou en lames ; ● la pose d'un revêtement de sol PVC en lés soit un VER ou un revêtement de type U2 ; ● la pose d'un revêtement de sol textile aiguilleté ou velours en lés.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en dalles et en lames sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC en lés sans obstacle de technicité courante Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante	00 h 20 min	Questionnaire sous la forme de QCM
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 35 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	15/32

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultané en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	16/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Sans objet

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel ; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	17/32

CCP

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles. Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.	11 h 00 min	Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> • la pose d'un revêtement textile spécifique tufté, floqué en lés avec obstacles et la confection d'un joint ; • la pose d'un revêtement de sol PVC ou caoutchouc U3/U4 homogène ou multicouche spécifique avec obstacles et la confection d'un joint avec réalisation d'une soudure à chaud ; • la pose en escalier sur deux marches d'un revêtement de sol PVC ou caoutchouc U3/U4 homogène et multicouche spécifique avec pose d'un nez de marche ; • la pose d'un revêtement de sol linoléum avec obstacles et la confection d'un joint avec réalisation d'une soudure à chaud.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique sur support neuf.	00 h 20 min	Questionnaire sous forme de QCM
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	19/32

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	11 h 20 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultanée en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultanée en présence d'un surveillant.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	20/32

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :

Protocole d'intervention du jury :

Sans objet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	21/32

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Solier moquettiste

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Atelier disposant d'autant de postes de travail que de candidats Prévoir une zone de découpe et une zone de stockage des matériaux à proximité des postes de travail, suffisantes pour l'accueil individuel de tous les candidats.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Chaque poste de travail comporte des supports et des équipements généralement présents lors de l'aménagement intérieur de bâtiment.
Questionnaire professionnel	Salle équipée d'autant de tables et de chaises que de candidats.	L'aménagement de la salle devra garantir le respect des règles de confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Salle équipée de tables et de chaises pouvant accueillir le jury et un candidat.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. L'aménagement de la salle devra garantir le respect des règles de confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	23/32

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Chaque poste de travail est constitué de 4 murs (ou départ de mur) formant un carré d'environ 9 m ² , murs d'une hauteur minimale de 0.90 m et comportant un passage de 0.73 m.	1	Le sol devra être préparé pour permettre l'application d'un ragréage. Une maquette d'escaliers (largueur 0.70 m minimum) comportant 3 marches minimum, située dans une zone annexe dédiée à cet effet. Des accessoires amovibles (WC, huisserie, tuyaux, caisson de cloison cylindre)
Machines	1	Aspirateur industriel	4	Sans objet
	1	Chalumeau à air chaud pour soudure au sol	1	Sans objet
	1	Décapeur thermique	1	Sans objet
	1	Perforateur	3	Sans objet
Outils / Outillages	1	Marchigraphe	1	Sans objet
	1	Poubelles à déchets	8	Sans objet
	1	Seaux	1	Sans objet
	1	Bâches de protection	1	Sans objet
	4	Enrouleurs avec rallonges électriques	8	Sans objet
	1	Pincés coupe barre de seuil	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	24/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Rainureuse Chanfreineuse	2	Sans objet
Équipements	1	Caisse à outils standard du solier moquettiste	1	Sans objet
	1	Matériels pour soudure à chaud pour sol	1	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Gants anti-coupure, lunettes de protection, masque anti poussière, genouillères	1	Sans objet
Matières d'œuvre	1	Barre de seuil à visser, chevilles, vis	1	Sans objet
	1	Colle pour revêtement PVC 2 kg	1	Sans objet
	1	Abrasifs Pierre au carborundum	1	Sans objet
	1	Chiffons.	16	Sans objet
	1	Colle pour linoléum 2 kg	1	Sans objet
	1	Colle pour revêtement textile 2 kg	1	Sans objet
	1	Cordon de soudure linoléum 5 ml	16	Sans objet
	1	Cordon de soudure PVC 5 ml	16	Sans objet
	1	Enduit de ragréage 25 kg	16	Sans objet
	1	Linoléum en lés 4 m ²	1	Sans objet
	1	Primaire	16	Sans objet
	1	Profilés nez de marche 1.2 ml	1	Sans objet
	1	PVC souple en dalle 4 m ²	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	25/32

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Revêtement PVC U2S en lés 5 m ²	1	Sans objet
	1	Revêtement textile en lés 5m ²	1	Sans objet
	1	Revêtement textile en lés tufté ou floqué 5 m ²	1	Sans objet
	1	Revêtements PVC ou caoutchouc en lés homogène ou multicouche 5 m ²	1	Sans objet
	1	Soudure à froid en tube	16	Sans objet
	1	Talonnets d'appui pour remontées pour PVC ou linoléum en 2.5 ml	1	Sans objet
Documentations	1	Fiches sécurité associées aux produits utilisés.	16	Sans objet
	1	Notices techniques d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux	16	Sans objet
	1	Notices techniques de montage ou d'utilisation des matériels	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	26/32

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Solier moquettiste est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Solier moquettiste Arrêté du 04/05/2017		Solier moquettiste Arrêté du 03/02/2022	
CCP	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.	CCP	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.
CCP	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique	CCP	Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	27/32

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
SOLMO	RE	TP-00061	08	10/02/2022	17/11/2021	29/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

